

Annexes

Présentation de la Cuma forestière de débroussaillement de la Londe

Visite pilotée par Monsieur HOTT *

L'origine de cette Coopérative d'utilisation du matériel agricole (Cuma) remonte aux activités d'une association « loi 1901 » : le Centre d'étude et de travaux des eaux et forêts (Cétef) des Maures. Créé en 1975 à l'initiative des propriétaires forestiers, le Cétef a eu pour but de contribuer à résoudre de manière collective des problèmes de gestion liés à chaque propriété forestière. C'est en 1978, grâce à une subvention du Conseil général du Var que la Cuma de débroussaillement fut créée.

Ce sera véritablement en 1979 qu'elle deviendra opérationnelle avec l'achat d'un tracteur « Fiat », aménagé d'un girobroyeur « Front-

cel » effectué avec l'appui technique du Cémagref. Deux ans après, ce seront deux tracteurs qui travailleront pour la Cuma, le deuxième tracteur étant mis à disposition par le Conseil général du Var dans le cadre du plan Tazief, (la Cuma travaillant des hectares supplémentaires pour compenser la mise à disposition du tracteur).

En 1987, la Cuma compte deux tracteurs qui débroussaiuent en moyenne 80 hectares par an et par homme. Formés sur le terrain, ces deux personnes travaillent en alternance (deux heures de débroussaillement machine, deux heures de finition manuelle).

Ceci est dû aux conditions extrêmement difficiles et dangereuses de travail des forêts des Maures et de

l'Estérel (les pentes atteignent facilement les 40%). Leur salaire mensuel est de 5 000 F brut, non compris la prime de rentabilité à l'hectare de 250F/ha. La viabilité financière de cette entreprise est étroitement liée aux nouvelles mesures européennes en matière de financement du débroussaillement, notamment les aides des Programmes intégrés méditerranéens (Pim). Jusqu'à présent, le financement du débroussaillement dépend à 50 % du Feoga et 50 % de l'Etat, de la région et du département.

L'avenir de cette Cuma dépendra donc des aides liées aux Pim et de la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) qui pourrait reprendre à son compte l'ensemble des activités de la Cuma.

M. H.

*83250, La Londe Les Maures.

Entrepreneur de travaux forestiers à 19 ans : entreprise « Le bûcheron »

Propos recueillis par Louis-Michel DUHEN*

Les aides financières apportées par l'Europe, l'Etat, la région et les départements se traduisent par une augmentation du volume des travaux. Des entreprises préexistantes se sont adaptées et développées pour répondre à la demande. Par

contre, peu d'entreprises nouvelles se sont créées. L'expérience de M. Thierry Baillet va nous permettre de comprendre pourquoi.

— « M. Thierry Baillet, pouvez-vous nous présenter ?

— J'ai 24 ans et je suis un passionné des arbres et de la forêt. Le

peu de perspectives dans les études agricoles que j'avais entreprises m'a amené au centre de formation de bûcherons à la Bastide-des-Jourdans. J'ai complété cette formation par un stage de 6 mois chez un éleveur.

— Avez-vous été satisfait de cette formation ?

— Tout à fait. Au cours des deux ans, j'ai reçu une formation que j'estime très complète et très pratique. J'ai eu quelques difficultés au cours de mon stage, mais qui ont été très formatrices. Il faut simplement regretter que peu d'élèves restent dans cette profession.

— Comment se sont passés vos débuts dans la profession ?

— J'ai travaillé pendant un an dans une entreprise forestière, puis

*Ingénieur, centre régional de la propriété forestière, 7, imp. Ricard Digne, 13004 Marseille.